

**EDUCATION : NI SÉLECTION, NI PRÉREQUIS !**

On connaît maintenant la méthode Macron : sous couvert de « concertation », il mène un véritable projet de changement de société, axé sur l'ultralibéralisme, l'individualisme, la destruction des droits individuels et collectifs. Après s'être attaqué au code du travail, le gouvernement a dans le viseur l'éducation et la formation. Lesquelles se voient porter la responsabilité du chômage. Pourtant c'est bien le patronat qui préfère courir derrière les profits en investissant dans la finance plutôt que de créer des emplois. Du million promis par le MEDEF en contrepartie de crédits d'impôt, nous n'avons vu qu'un pin's sur la veste de Gattaz. Ce faux procès à l'éducation est le prétexte à l'individualisation et la casse des diplômes nationaux base des conventions collectives et des statuts. Il est utilisé pour réduire les attentes envers l'éducation aux besoins des entreprises.

L'élévation du niveau global de qualification est autant un enjeu de progrès social qu'une nécessité économique. Les gouvernements successifs n'ont pas financé la massification de l'enseignement supérieur à hauteur des besoins. Sur les dix dernières années, le nombre d'étudiants a augmenté de 20% alors que le budget alloué n'a augmenté que de 10%. Pour 2018, la hausse du budget est de 0,75% en deçà de la hausse des prix attendus. Pas étonnant qu'aucune création de postes ne soit prévue. Devant ce constat, l'alternative politique est claire : soit investir pour se donner les moyens de la massification, soit sélectionner pour réduire le nombre d'étudiants ! Et le gouvernement opte résolument pour la 1<sup>ère</sup> option, déconnectant le problème de la réussite étudiante de la question des moyens.

Il veut instaurer des « contrats de réussite » que devront signer les étudiants (individualisant ainsi l'échec) et mettre en place des « attendus ». L'objectif réel est d'instaurer une sélection à l'entrée en Licence : les universités pourront fixer des « prérequis » à l'entrée des filières. Ainsi les candidatures individuelles des lycéens seront examinées par des établissements pourtant décrits comme « non sélectifs ». Les notes, les avis des conseils de classes seront pris en compte, une lettre de motivation pourra être exigée afin de déterminer si le jeune a le bon profil et les résultats pour intégrer une formation. Si une université ne pourra dire non à un jeune que si elle a atteint ses capacités d'accueil, les filières « en tension » ne se résument pas au STAPS, au droit ou à la psycho : à cette rentrée elles étaient 169. Les universités pourront aussi répondre « oui, si » et imposer le suivi de modules de rattrapage (formations à distance par Internet de préférence) avec une éventuelle année de renforcement. Le risque est grand de voir apparaître des parcours à plusieurs vitesses jouissant d'une reconnaissance différenciée. Comment, sans moyens supplémentaires,

demander aux universités de mettre en place des dispositifs de rattrapage ?

Pourquoi alourdir le cursus des étudiants les plus fragiles alors que plus de 50% d'entre eux travaillent pour financer leurs études ?

Mais le principal intérêt pour le patronat est la casse du cadre national des diplômes. Ceux-ci étant à la carte, variant selon les établissements et les territoires, les salaires le seront aussi ! C'est le pendant dans l'éducation du projet libéral d'individualisation des salariés et de remise en cause de la hiérarchie des normes.

De la même manière, la vision gouvernementale de la « formation tout au long de la vie » est la même que celle du patronat : déréguler et individualiser, en cassant les

cadres et repères collectifs. Le gouvernement souhaite généraliser les « blocs de compétences ». En remplaçant la qualification par les compétences, c'est l'ensemble des outils qui font sens et permettent aux salariés de se reconnaître collectivement au sein d'un champ professionnel et d'un métier qui disparaît. Cela remet en cause les contenus des diplômes, leur qualité et leur caractère national.

La CGT refuse cette orientation, elle fait le choix de la réussite et de l'émancipation de toutes et tous. Les 5 milliards de cadeaux faits aux plus riches seraient mieux utilisés s'ils étaient mis au service des jeunes pour leur permettre de construire tout au long de leur cursus leur orientation sans choix

irréversible. À l'opposé d'une individualisation des formations et des diplômes, la CGT défend la mise en place de véritables passerelles permettant la fluidité des parcours. Il faut penser l'université dans l'ensemble des formations supérieures. Pour permettre ce droit au choix, il faut des moyens pour ouvrir les places nécessaires en BTS, IUT, Licence...

La CGT s'oppose à la remise en cause du bac comme 1<sup>er</sup> grade universitaire et diplôme national garantissant l'accès de tous les bacheliers sur tout le territoire aux filières post-bac et aux établissements de leur choix, à toute extension de la sélection. Elle revendique une élévation du niveau de qualification de tous les jeunes leur garantissant l'accès à un emploi stable et bien rémunéré. L'enseignement public, scolaire et supérieur doit permettre l'égal accès au meilleur niveau de formation. Il doit être qualifiant et doit permettre de valider les années d'études par un diplôme reconnu dans les grilles de classification afin de garantir les droits et salaires des futurs salariés.

